

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

SAFER



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest

PROMOTION D'UNE COUVERTURE MÉDIATIQUE ÉQUILIBRÉE DU CONTINENT

La BAD annonce la création d'un prix annuel des médias africains

Page 3



ENVIRONNEMENT

Démarrage de l'élaboration du deuxième budget vert P.4



CLIMAT DES AFFAIRES

Quel est le coût d'une création d'entreprise au Togo ? P.2



NIGERIA

La Banque centrale relève son taux directeur de 150 points de base pour juguler l'inflation P.6



Voltic
ASSOIFFÉ DE VICTOIRE,
Buvez l'eau minérale naturelle **VOLTIC!**

Ne dites plus non, dites Voltic.



PARTAGEZ PLUS

LA FIBRE CANALBOX
LA CONNEXION ILLIMITÉE À PARTAGER
DANS TOUTE LA MAISON

8866 www.canalbox.tg
Coût de l'appel : 20 FCFA

CANALBOX
PRENEZ LE MONDE DE VITESSE

Climat des affaires

Quel est le coût d'une création d'entreprise au Togo ?

Au Togo, les autorités ne ménagent aucun effort pour améliorer le climat des affaires depuis quelques années déjà.

Le pays de Faure Essozimna Gnassingbé, veut une nouvelle classe d'entrepreneurs prêts à prendre leur destin en main, à libérer leur potentiel, à créer des richesses un peu partout et à favoriser l'émergence du pays.

Ainsi, entreprendre au Togo est désormais facile et même encouragé.

Plusieurs réformes ont été effectuées au cours de la décennie dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Elles rendent très faisable la création d'entreprises morales. La procédure est désormais simple, rapide et peu onéreuse.

Qui peut créer une entreprise au Togo ?

Tous les citoyens togolais sont éligibles. Selon les règles en vigueur, tout le monde peut entreprendre sur le territoire, que ce soit les nationaux, les ressortissants de la Cedeao et les autres étrangers régulièrement installés au Togo et non en conflit avec la loi.

Les porteurs de projet peuvent donc créer une entreprise morale auprès du Centre de formalités des entreprises (CFE) à Lomé.

Les pièces à fournir sont un questionnaire personne morale dûment rempli ; une copie de la carte nationale d'identité pour les Togolais,



de la carte consulaire pour les ressortissants de la Cedeao ou du passeport pour les autres étrangers.

Il faut aussi une déclaration sur l'honneur de non condamnation, un remplissage du modèle de statuts téléchargeable sur le site web du CFE ; une photographie d'identité du gérant ou du directeur de l'entreprise ; un

plan de situation de l'entreprise à main levée.

Le coût de création

Les frais de la procédure de création d'entreprise personne morale sont respectivement de 29 250 francs CFA pour les Togolais et les ressortissants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Ce-

deao) et de 34 250 francs CFA pour les autres étrangers.

En 2012, les frais de création s'élevaient à 262 000 francs. De 2012 à ce jour, ils ont baissé de l'ordre de 90 %. Par ailleurs, le délai de création d'entreprise a connu une évolution.

Il est passé de plusieurs centaines de jours à 24 heures, puis à quelques heures seulement après le dépôt définitif. Le coût de la publication des annonces légales sur le site web du CFE qui était de 62 000 francs a été simplement supprimé.

Toutes ces avancées valent des points précieux pour le Togo dans les rapports de la Banque mondiale sur la gouvernance politique et économique.

<https://togodailynews.tg>

UEMOA

Une nouvelle Garantie pour dynamiser le financement du logement

Le 17 mai 2024, à Lomé, au Togo, l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a lancé une initiative innovante pour pallier le déficit de logements dans la région. La Garantie de Prêts au Logement (GPL), mise en place conjointement par le Fonds de solidarité africain (FSA) et la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA), vise à faciliter l'accès aux financements pour les promoteurs immobiliers. La crédibilité de cette initiative est renforcée par la notation «investment grade» des deux institutions partenaires.

Kéziah KPATIDE

La Garantie de Prêts au Logement est conçue pour partager les risques de crédit et diminuer le coût net du risque, tout en réduisant la consommation de fonds propres des banques. Elle rend ainsi le financement du logement plus accessible et durable, avec des impacts positifs sur la stabilité économique et le développement

social de notre région », a expliqué Yedau Ogounde, directrice générale de la CRRH-UEMOA.

Ce nouveau mécanisme permettra aux institutions financières de l'UEMOA de bénéficier de garanties allant jusqu'à 5 milliards de francs CFA par entité, couvrant 80% en cas de défaut de paiement. Abdourahmane Diallo, directeur général du FSA, précise

: « En activant cette garantie 'silencieuse', nous prenons en charge 80% du risque de chaque prêt en défaut. Nous interviendrons en première demande à hauteur de 50%, les institutions ayant par la suite trois ans pour récupérer les fonds, avant que nous ne réglions le reste. »

La GPL ne remplace pas les hypothèques traditionnelles mais les complète, offrant

ainsi des conditions de prêt plus favorables aux futurs propriétaires et permettant aux institutions bancaires d'optimiser leurs fonds propres et d'augmenter leur capacité de prêt.

Avec un déficit de logement estimé à 3,5 millions d'unités pour les huit pays de l'UEMOA et un besoin annuel de 251 000 nouvelles unités, cette initiative arrive à point nommé. « Confrontée à ces défis structurels, la CRRH-UEMOA se devait de réagir en proposant des solutions novatrices et adaptées », insiste Yedau Ogounde. Pour promouvoir cette garantie, les deux institutions organiseront un roadshow dans les huit pays de l'UEMOA

afin de rencontrer les banques et les systèmes financiers décentralisés (SFD) et d'ajuster l'offre de garantie à leurs besoins spécifiques. « Nous invitons toutes les banques et les SFD intéressés à nous rejoindre pour développer leur portefeuille de prêts au logement. C'est un processus évolutif où nous adapterons notre offre en fonction des retours reçus », conclut Y. Ogounde.

Cette initiative représente une avancée majeure pour le secteur immobilier de l'UEMOA, offrant des solutions concrètes pour améliorer l'accès au logement et soutenir le développement économique et social de la région.

L'Information continue sur:
www.ecoetfinances.com

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecoetfinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Promotion d'une couverture médiatique équilibrée du continent

La BAD annonce la création d'un prix annuel des médias africains

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a récemment annoncé la création d'un Prix annuel des médias africains lors du Sommet des leaders des médias d'Afrique. Ce prix vise à reconnaître et à mettre en lumière les journalistes, les correspondants et les organes de presse africains qui contribuent à une couverture équilibrée et positive des réalisations et des progrès de l'Afrique.

Joël JAY

M. Adesina a souligné l'importance pour l'Afrique de contrôler son propre récit et de ne pas dépendre des perspectives externes souvent biaisées. Il a exprimé son désir de voir les récits positifs sur les opportunités d'investissement en Afrique mieux valorisés, car ils sont souvent négligés dans les médias occidentaux.

«L'Afrique doit façonner son propre récit et ne pas dépendre de ce que les autres pensent d'elle ou des perspectives qu'ils préfèrent partager à son sujet, sur ses réalisations et les opportuni-

tés qu'elle offre. Les récits positifs sur les opportunités d'investissement en Afrique doivent être bien mis en valeur, car ils ne bénéficient malheureusement pas d'une couverture suffisante, voire pas de couverture du tout, dans les médias occidentaux», a-t-il expliqué.

Pour concrétiser cette vision, la Banque africaine de développement collaborera avec l'organisation AllAfrica Media et des institutions financières africaines pour établir ce prix. De plus, M. Adesina a proposé que les institutions financières régionales unissent leurs forces pour soutenir l'émergence d'une société africaine de

médias de renommée mondiale, capable de positionner les nouvelles de l'Afrique sur la scène internationale.

Le sommet, intitulé « Repenser les médias d'Afrique en cette période de mutations profondes », a rassemblé plus de 300 propriétaires et exploitants de médias africains, des responsables gouvernementaux, des dirigeants d'entreprise, des universitaires, des champions de la société civile et des partenaires au développement. Ils ont discuté du rôle crucial des médias dans le façonnement de l'avenir de l'Afrique et de la nécessité de promouvoir des récits justes, objectifs et positifs sur le continent.



M. Adesina a également appelé à la création d'un référentiel commun de récits, de vidéos et de contenus vérifiés et normalisés sur l'Afrique, facilitant ainsi la rédaction d'articles sur les réalisations du continent. De plus, il a promis que la Banque africaine de développement, en collaboration avec ses partenaires et les institutions financières africaines, soutiendrait la création de bourses

pour les journalistes et les correspondants africains, contribuant ainsi au renforcement des capacités dans ce domaine.

M. Adesina a exhorté les leaders des médias à devenir les porte-voix de l'Afrique en racontant ses histoires positives. Cette initiative marque un pas important vers une couverture médiatique plus équilibrée et représentative du continent africain.

Promotion de la culture littéraire dynamique

Afreximbank lance le Prix CANEX pour l'édition en Afrique

(Togo Officiel) - Au Togo, la commune de Tône 1 va bientôt disposer d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU). Le rapport provisoire du nouvel outil a été validé mercredi 15 mai par les parties prenantes du projet à Dapaong.

Patience SALLAH

La CANEX Book Factory, une intervention clé du programme CANEX, vise à promouvoir une culture littéraire dynamique dans toute l'Afrique mondiale et à encourager le développement d'un écosystème commercial durable dans le secteur littéraire. CANEX a été lancé en 2020 par Afreximbank en tant que moteur clé du développement et de la création d'emplois en Afrique, après avoir reconnu la pertinence et les opportunités offertes par les industries créatives et culturelles.

La CANEX Book Factory mettra en lumière et élèvera la chaîne de valeur du livre africain à travers un atelier d'écriture panafricain, un bulletin électronique mettant en valeur la littérature africaine et le prix de l'édition en Afrique. Cela culminera avec la cérémonie de remise des prix au CANEX WKND qui se tiendra à Alger, en Algérie, du 16 au 19 octobre 2024.

Un prix de 20 000 USD sera décerné à l'éditeur du meilleur livre spécialisé. Les livres commerciaux font référence aux livres publiés pour un grand public, y compris la fiction, la non-fiction et la poésie, et excluent les manuels scolaires et les livres universi-

taires. De plus, quatre finalistes recevront chacun 2 000 USD de prix en argent.

Commentant cette annonce, Mme Kanayo Awani, vice-présidente exécutive de la Banque de développement des exportations et du commerce intra-africain d'Afreximbank a déclaré : « Nous sommes ravis d'annoncer le lancement du Prix CANEX pour l'édition en Afrique, une initiative pionnière d'Afreximbank visant à promouvoir et célébrer l'excellence de l'édition africaine. Ce prix souligne notre engagement à nourrir les industries créatives africaines et à soutenir le paysage littéraire dynamique à travers le continent. Grâce au Prix CANEX, nous visons à reconnaître et à responsabiliser les auteurs et éditeurs africains qui jouent un rôle essentiel dans le façonnement de notre identité culturelle

et l'enrichissement de nos communautés grâce à la littérature dans ce qui est une industrie multimilliardaire. Sur l'importance des initiatives comme CANEX, écrivain et romancier de renom, Mme Chimamanda Adichie a déclaré : « Imaginez être une Africaine, rêvant d'être écrivain, entourée de gens dans une pièce qui partagent les mêmes intérêts, ça vous propulse, ça donne tu espères. J'ai toujours cru qu'il n'y avait rien de plus essentiel à l'esprit humain que l'espoir. Pour moi, CANEX est une question d'espoir – l'espoir de bien d'autres histoires africaines.

Les candidatures seront jugées sur la qualité de l'écriture, du montage et de la production. La priorité sera accordée aux livres imprimés et produits sur le continent africain ainsi qu'aux livres publiés dans les langues au-

tochtones africaines. Une concession clé pour l'année inaugurale (2024) est que les livres publiés au cours des deux années précédentes seront pris en compte.

En soutenant un environnement favorable à divers secteurs créatifs comme la mode, la musique, le cinéma, l'art, la littérature, la gastronomie et le sport ; CANEX cherche à soutenir l'avancement et l'expansion de l'économie créative et culturelle, tant en Afrique que dans la diaspora, en utilisant divers outils et initiatives financiers et non financiers.

CANEX invite les éditeurs d'Afrique à soumettre des livres spécialisés publiés pour le premier Prix CANEX pour l'édition en Afrique. Pour soumettre votre candidature, veuillez visiter : <https://canex.africa/canex-book-factory>.

À vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Environnement

Démarrage de l'élaboration du deuxième budget vert

Le Togo s'est engagé dans une démarche ambitieuse de budgétisation verte, visant à intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans son processus budgétaire. Après une phase pilote qui a abouti au premier budget vert exercice 2024, le pays se prépare activement pour la deuxième édition, en élargissant le périmètre institutionnel et en renforçant les capacités des acteurs de 25 ministères et institutions.

Anissatou AFFO
(Stagiaire)

Le Togo s'est engagé depuis l'année 2023, à mettre en œuvre la budgétisation sensible au climat et à l'environnement, dans le cadre de la réforme de la gestion des finances publiques vertes visant à prendre en compte les aspects des changements climatiques et de protection de l'environnement dans l'ensemble du cycle budgétaire. Débuté avec une phase impliquant neuf (9) ministères, ce processus de la budgétisation a abouti à l'élaboration du premier do-



cument budget vert exercice 2024, constituant une annexe au projet de loi de finances de l'année 2024. En se lançant dans cette initiative, le Togo a rejoint le cercle des pays pionniers de la budgétisation verte dès l'an passé.

Dans ce sens, sous la coordination du Directeur Général du Budget et des Finances Mr ANAKPA Essokiza et l'encadrement technique de madame le conseiller résident du FMI auprès de Monsieur le Ministre de

l'économie et des finances Amina Billa BAMBARA, un atelier de formation est organisé du mardi 21 mai au lundi 03 juin 2024. Cet atelier a pour objectif de permettre aux acteurs techniques de s'imprégner de la thématique émergente qu'est la budgétisation verte ainsi que sa méthodologie, marquant officiellement la 1ère activité de BV 2025. Durant ces 13 jours, les acteurs concernés, constitués de plus de 70 points focaux des ministères et institutions seront outillés sur les notions de bases des changements climatiques et protection de l'environnement, le processus de la budgétisation verte et la méthodologie de budgétisation intégrant les changements climatiques et l'environnement. La formation assurée par madame le conseiller

résident du FMI, madame, le point focal national de la budgétisation verte au Togo et les cadres des directions du ministère en charge de l'environnement et du ministère de la planification, se fera en deux vagues et permettra aux points focaux des ministères et institution d'être assez bien outillés sur l'analyse de l'impact environnementales des dépenses dans le budget et de l'élaboration du budget vert 2025.

Pour rappel, le premier budget vert était évalué à 118,2 milliards FCFA avec neuf ministères. 96 milliards FCFA sont consacrés à la lutte contre le changement climatique et 22 milliards FCFA à la protection de l'environnement.

Financement du développement durable en Afrique

Le FMI approuve l'utilisation des DTS

Le Fonds monétaire international (FMI) a donné son feu vert à l'utilisation des droits de tirage spéciaux (DTS) dans les instruments de capital hybride, ouvrant ainsi la voie à un financement innovant pour le développement durable en Afrique et en Amérique latine.

Joël JAY

Cette approbation permettra aux pays de canaliser les DTS par le biais des banques multilatérales de développement telles que la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque interaméricaine de développement (BID). Les projets sociaux et climatiques pourraient ainsi bénéficier d'un financement jusqu'à quatre fois supérieur à la valeur des DTS, sous forme de prêts.

Le Groupe de la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement ont salué cette annonce, soulignant l'importance de cette décision pour mobiliser des fonds supplémentaires afin de relever les défis mondiaux croissants, notamment en matière de climat et de sécurité alimentaire. Cette solution innovante offre la possibilité de prêter au moins quatre dollars pour

chaque équivalent d'un dollar de DTS, par le biais des banques multilatérales de développement, pour financer des projets de développement. Elle répond à un besoin urgent dans un contexte de crises multiples et de ressources limitées pour le développement.

Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement, a salué cette approche innovante comme un moyen de mobiliser des financements avec un effet multiplicateur, sans frais pour les contribuables. Il a souligné que de telles solutions étaient essentielles pour répondre aux défis du développement en Afrique.

Ilan Goldfajn, président de la Banque interaméricaine de développement, a également exprimé sa satisfaction quant à cette décision du FMI. Il a souligné que cet instrument de capital hybride basé sur les DTS permettrait de financer des projets de développement durable, renforçant ainsi la ré-

silience climatique, réduisant la pauvreté et les inégalités, et favorisant une croissance plus inclusive dans de nombreux pays.

Cette approbation du FMI intervient après que le G20 a recommandé aux banques multilatérales de développement d'optimiser leurs bilans grâce à l'innovation financière, afin de créer des capacités de prêt supplémentaires pour aider les pays à relever les défis urgents du développement.

Cette décision marque une avancée majeure dans la mobilisation de ressources pour le développement durable en Afrique et en Amérique latine. Elle ouvre la voie à de nouvelles opportunités de financement et renforce l'engagement mondial en faveur d'une croissance économique inclusive et d'une résilience accrue aux défis mondiaux.

Le DTS, actif de réserve international créé par le FMI, complète les réserves officielles des pays membres et sa valeur est déterminée par un panier de devises mondiales. La dernière allocation générale de DTS remonte à 2021, avec l'émission de l'équivalent de 650 milliards de dollars pour aider les pays

à faire face à la pandémie de Covid-19.

Dans cette optique, les dirigeants de dix banques multilatérales de développement ont récemment publié une note de point de vue et annoncé des mesures conjointes pour travailler plus efficacement en tant que système, augmentant ainsi l'impact et l'ampleur de leur travail.

La prochaine étape consistera à obtenir l'engagement d'au moins cinq investisseurs pour acheminer leurs DTS par le biais des banques multilatérales de développement. La Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement poursuivront leur dialogue avec les détenteurs de DTS afin de promouvoir cette solution financière innovante.

Cette décision du FMI ouvre la voie à une nouvelle ère de financement du développement durable en Afrique et en Amérique latine, offrant des opportunités sans précédent pour relever les défis urgents du climat, de la sécurité alimentaire et de la pauvreté.

Le Groupe de la Banque africaine de développement est la première institution de financement du développement

en Afrique. Il comprend trois entités distinctes : la Banque africaine de développement, le Fonds africain de développement et le Fonds spécial du Nigeria. Présente dans 44 pays africains et disposant d'un bureau extérieur au Japon, le Groupe de la Banque africaine de développement contribue au développement économique et au progrès social des 54 pays africains.

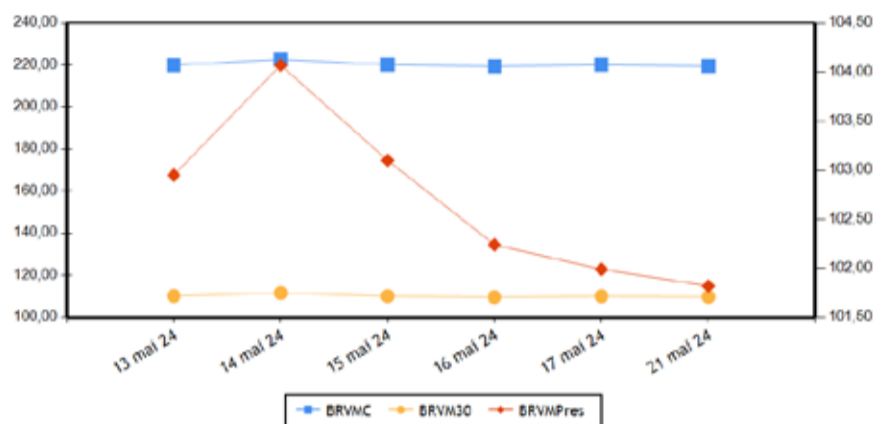
Quant à la Banque interaméricaine de développement, elle se consacre à l'amélioration des conditions de vie. Créée en 1959, la BID est une source majeure de financement à long terme pour le développement économique, social et institutionnel en Amérique latine et dans les Caraïbes. La BID mène également des recherches de pointe et fournit des conseils en matière politique, une assistance technique et des formations à ses clients des secteurs public et privé dans toute la région.

BRVM COMPOSITE	219,48
Variation Jour	-0,30 %
Variation annuelle	2,49 %

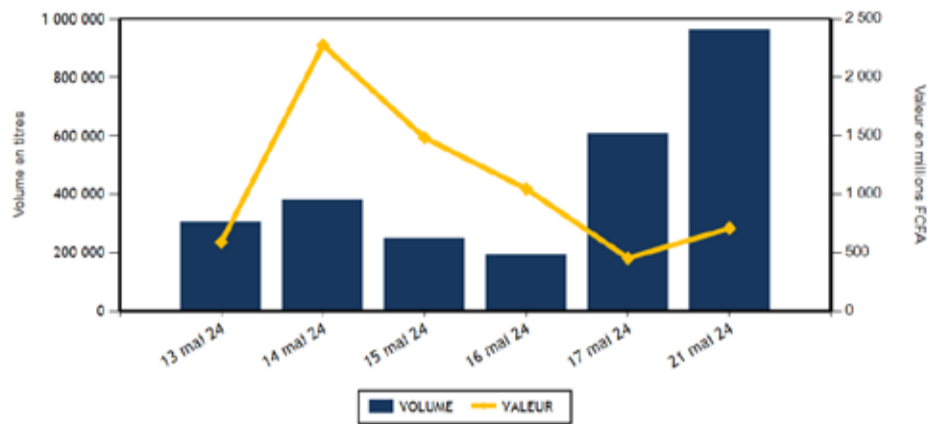
BRVM 30	109,81
Variation Jour	-0,28 %
Variation annuelle	1,82 %

BRVM PRESTIGE	101,82
Variation Jour	-0,17 %
Variation annuelle	0,34 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	8 165 188 930 117	-0,29 %
Volume échangé (Actions & Droits)	927 904	55,72 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	382 220 624	2,17 %
Nombre de titres transigés	41	2,50 %
Nombre de titres en hausse	10	-28,57 %
Nombre de titres en baisse	22	37,50 %
Nombre de titres inchangés	9	-10,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 239 311 003 892	-0,06 %
Volume échangé	33 879	249,45 %
Valeur transigée (FCFA)	325 617 683	309,49 %
Nombre de titres transigés	14	55,56 %
Nombre de titres en hausse	1	-75,00 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	11	266,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	740	4,96 %	-17,78 %
UNIWAX CI (UNXC)	430	2,38 %	-19,63 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	2 250	1,35 %	-10,00 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	6 445	1,10 %	-7,66 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	475	1,06 %	0,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	16	-5,88 %	-15,79 %
SICABLE CI (CABC)	1 000	-5,21 %	-9,91 %
BERNABE CI (BNBC)	1 000	-4,31 %	0,00 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 340	-4,29 %	-27,17 %
SODE CI (SDCC)	5 000	-2,82 %	4,82 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	101,82	-0,17 %	0,34 %	18 482	150 972 585	7,01
BRVM-PRINCIPAL	36	107,04	-0,38 %	2,96 %	909 422	231 248 039	8,74

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	103,97	-0,47 %	2,91 %	26 632	82 590 155	8,23
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	553,53	0,07 %	4,15 %	18 704	118 671 315	8,50
BRVM - FINANCES	15	87,71	-0,79 %	1,49 %	864 374	141 278 579	5,71
BRVM - TRANSPORT	2	340,51	-0,70 %	2,89 %	485	669 400	7,53
BRVM - AGRICULTURE	5	157,08	-0,46 %	-2,77 %	7 838	22 904 840	11,58
BRVM - DISTRIBUTION	7	320,34	0,15 %	-2,40 %	9 631	15 936 540	38,59
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	913,07	4,96 %	-17,78 %	240	169 795	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,74
Taux de rendement moyen du marché	8,58
Taux de rentabilité moyen du marché	8,81
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	143
Volume moyen annuel par séance	337 577,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 007 300 128,30

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	19,24
Ratio moyen de satisfaction	33,74
Ratio moyen de tendance	175,34
Ratio moyen de couverture	57,03
Taux de rotation moyen du marché	0,08
Prime de risque du marché	7,18
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Nigeria

La Banque centrale relève son taux directeur de 150 points de base pour juguler l'inflation

(Agence Ecofin) - Alors que l'administration du président Tinubu poursuit la mise en œuvre de réformes économiques audacieuses, l'inflation a atteint son plus haut niveau au Nigeria depuis 28 ans en avril 2024, pour s'établir à 33,69 % en glissement annuel contre 33,20 % en mars.

La Banque centrale du Nigeria a relevé, ce mardi 21 mai 2024, son taux directeur de 150 points de base pour tenter de freiner l'envolée de l'inflation.

À l'issue de sa réunion, le co-

mité de politique monétaire a augmenté le taux directeur pour une onzième fois consécutive à un niveau record de 26,25 % contre 24,75 % auparavant.

« L'objectif principal du comité de politique monétaire

lors de cette réunion est d'atteindre la stabilité des prix en utilisant efficacement les outils à la disposition de l'autorité monétaire pour maîtriser l'inflation », a déclaré le gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, Olayemi Cardoso (photo), lors d'une conférence de presse.

Pour rappel, l'institution a augmenté son taux directeur de 1475 points de base depuis le début de son cycle de resserrement monétaire entamé en mai 2022.

Les poussées inflationnistes se sont accélérées dans le pays le plus peuplé du continent dans la foulée de la réduction des subventions sur les produits énergétiques et la dévaluation à deux reprises de la monnaie nationale, qui ont été décidées par l'administration du président Bola Tinubu. L'inflation a atteint son plus haut niveau depuis 28 ans en avril 2024 pour s'établir à 33,69 % en glissement annuel contre 33,20 % en mars, selon des données

publiées le 15 mai 2024 par le Bureau national des statistiques (NBS).

Outre les instruments de politique monétaire utilisés par la Banque centrale, le gouvernement nigérian a tenté de réduire l'impact de la hausse des prix sur la population en augmentant les salaires des fonctionnaires de 25 à 35% en avril dernier et en relançant un programme de transferts sociaux directs aux familles nécessiteuses.

Projet de constitution

Le Cameroun finalise le financement de son parc intercommunal d'engins, d'un coût de 97,2 milliards de FCFA

(Investir au Cameroun) - L'État du Cameroun a obtenu un prêt de 91,6 millions de dollars (soit environ 54,9 milliards de FCFA) auprès de la Standard Chartered Bank et Private Export Funding Corporation (Pefco) pour le financement pour le projet de constitution d'un parc intercommunal d'engins de génie civil et d'hydraulique, selon une note d'information du ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire parvenue à Investir au Cameroun.

La signature des conventions de financement est prévue ce mercredi 22 mai à Yaoundé. Le crédit, dont les conditions n'ont pas été dévoilées, est constitué d'une facilité de crédit de 72 864 969,96 dollars (soit 43 718 981 976 de FCFA) garanti par Eximbank USA et d'un prêt commercial

de 18 747 714 dollars (soit 11 248 628 400 de FCFA). Tout comme Eximbank USA, Pefco participe au financement des exportations américaines.

Ces fonds seront entièrement rétrocédés au Fonds d'équipement et d'intervention intercommunal (Feicom). Ils viennent compléter le finan-

cement du projet de constitution d'un parc intercommunal d'engins de génie civil et d'hydraulique, d'un coût de 97,2 milliards de FCFA. Le Feicom et les collectivités territoriales décentralisées (CTD) participeront au financement à hauteur de 20,6 milliards de FCFA et l'État central contribuera pour

21,6 milliards de FCFA, apprend-on.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la Stratégie nationale de développement (SND30) du Cameroun visant à promouvoir la décentralisation et le développement local. Il vise à améliorer l'entretien des voiries municipales et l'approvisionnement en eau potable à travers le Cameroun, et se compose de plusieurs éléments clés.

Premièrement, l'aménagement de cinq bases zonales d'engins dans les cinq zones agroécologiques du pays : Tiko (Littoral, Sud-ouest), Mfou (Centre, Sud), Mandjou

(Est, Adamaoua), Koutaba (Ouest, Nord-ouest) et Maroua (Nord, Extrême-Nord). De plus, le projet comprend l'acquisition de 270 engins de génie civil et équipements hydrauliques de l'entreprise américaine Hofmann Equipment, l'installation de cinq stations de concassage mobile adaptées à chaque zone, la formation du personnel technique pour l'utilisation et la maintenance des équipements, et enfin, la création d'une société d'économie mixte pour la gestion du parc intercommunal.

Patricia Ngo Ngouem

Rebuts ferreux et non-ferreux

Quid de leur exportation au Gabon ?

Si d'aucuns assurent que l'exportation de déchets et autres débris de fer, d'acier ou d'aluminium relève d'une certaine « mafia » depuis plusieurs années au Gabon, les nouvelles autorités affirment quant à elles que l'activité est strictement réglementée, et devrait davantage bénéficier aux acteurs nationaux du secteur.

À qui profitent réellement les activités de collecte et de vente des rebuts ferreux et non-ferreux au Gabon ? À cette question, certains acteurs du secteur affirment que les entreprises détenues par des non-nationaux sont les plus grands bénéficiaires. Mieux, les autorités sont accusées de maintenir depuis plusieurs années une « mafia » supposée permettant aux déchets et autres débris de fer, d'acier,

d'aluminium, de cuivre, etc. de sortir du Gabon comme des « produits spécifiques » quand bien même ceux-ci peuvent faire l'objet d'une valorisation sur le territoire national, notamment sur la Zone d'investissement spéciale (ZIS) de Nkok. Le gouvernement, particulièrement le ministère du Commerce et celui de l'Industrie sont accusés de délivrer des autorisations complaisantes.

Face à ces accusations por-

tées notamment par des acteurs gabonais du secteur puis relayées par certains médias, la direction générale du Commerce (DGC) a tenu à apporter un démenti dans un document dont GabonReview a pris connaissance. Sur la délivrance de l'autorisation d'exportation des produits dits spécifiques, l'administration assure que celle-ci se fait de façon collégiale et seulement après que la demande adressée par le potentiel exportateur a obtenu l'avis de non-objection du directeur général de l'Industrie. Ce qui attesterait de l'incapacité des industriels à pouvoir transformer ces produits spécifiques au niveau national.

Sur l'exportation jugée abusive des rebuts ferreux et non-ferreux, au point d'en priver la ZIS de Nkok, la DGC affirme que « les entreprises industrielles installées à Nkok sont régulièrement approvisionnées par les collecteurs agréés en déchets de fer non exportables, constituant la matière première de leurs productions ». Elle assure donc qu'« une pénurie ne saurait être envisagée, car à ce jour 38 agréments techniques ont été délivrés aux collecteurs ».

Priorité aux nationaux
« Depuis le 30 août 2023, l'administration du Commerce a délivré quatre autorisations d'exportation sur la fonte et l'inox, sur la base d'un examen minutieux des dossiers présentés par les entreprises détenues par des nationaux, afin de leur permettre, eux

aussi, de conquérir des parts de ce grand marché à l'international et de créer des emplois et de la richesse à travers ce secteur. Il faut noter que le ministère en charge du Commerce travaille à consolider ce secteur économique, qui jadis échappait aux nationaux », informent l'administration dont l'ambition est de « mieux organiser ce secteur au profit des nationaux, conformément aux très hautes instructions du président de la Transition ».

La DGC révèle en effet que « les autorités estiment que ce nombre reste encore faible et entendent renforcer ce processus d'octroi d'autorisations d'exportation aux nationaux, spécifiquement sur les produits non transformables localement ».

Gabonreview.com

Assemblée nationale

Ouverture de la session de plein droit de la nouvelle législature

Ce mardi 21 mai 2024, les députés élus lors des élections législatives du 29 avril 2024 se sont réunis sous la présidence du doyen d'âge, le professeur Tchabouré Gogué, Président du parti Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI), conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article premier du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. C'était en présence du ministre des Droits de l'Homme et des Relations avec les Institutions de la République, Pâcome Adjourouvi.

L'ordre du jour de cette première séance plénière de la session de droit de l'Assemblée nationale est consacré, entre autres, aux communications relatives aux noms des personnes élues, aux requêtes en contestation d'élection et des décisions de rejet, ainsi qu'à l'allocution d'ouverture de la session de droit prononcée par le doyen d'âge, à l'amendement du règlement intérieur de l'Assemblée nationale et à l'élection du bureau. Dans son allocution d'ouver-

ture, le doyen d'âge Tchabouré Gogué a invité ses collègues députés à œuvrer pour « le développement de notre pays ainsi que la sécurité et le bonheur du peuple togolais », avant de les exhorter à « être des législateurs audacieux et fructueux ». « C'est un honneur et un réel plaisir de m'acquitter de cette tâche avec une pensée toute particulière pour ceux qui m'ont précédé dans cet inestimable privilège d'ouvrir la première séance d'une législature. Nous sommes réunis

ici non seulement en tant que représentants du peuple, mais aussi en tant que législateurs et gardiens de l'avenir de notre pays. Notre objectif ultime devrait être le développement de notre pays ainsi que la sécurité et le bonheur du peuple togolais. Je souhaite que dans cette salle, haut lieu de dialogue, de concertation et de recherche de consensus, tous les actes que nous poserons, toutes les décisions que nous prendrons, soient toujours motivés par cet objectif. Je nous

souhaite d'être des législateurs audacieux et fructueux ; à chacun d'entre vous, je souhaite le meilleur dans l'accomplissement de son exaltante mission et je forme, pour notre patrie, des vœux de belle et grande réussite » a déclaré Tchabouré Gogué, doyen d'âge de la nouvelle législature. S'agissant du point relatif à l'amendement du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, une commission ad hoc de dix-neuf membres a été mise en place et chargée de proposer des amendements du règlement intérieur. Elle devra déposer son rapport sur le bureau du doyen d'âge dans les prochains jours. La prochaine séance plénière de la session de droit sera donc consacrée à l'adoption du règlement intérieur

actualisé. Une fois adopté, le règlement intérieur sera envoyé à la Cour constitutionnelle pour examen de conformité avec les dispositions constitutionnelles. À noter que le doyen d'âge est assisté par deux plus jeunes députés présents. Il s'agit de Messieurs Amoudji Komlan et Sénou Soklingbé. Pour rappel, le parti Union pour la République (UNIR) a obtenu 108 sièges, l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI) a obtenu 2 sièges, l'Alliance nationale pour le changement (ANC), les Forces démocratiques pour la République (FDR) et la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP), chacun 1 siège.

Résultats définitifs des élections régionales 2024

La cour suprême confirme UNIR vainqueur du scrutin

Lomé, 22 mai (ATOP) – La présidente de la chambre administrative de la cour suprême du Togo, Georgina Akpéné Djidonou a rendu public, le mardi

21 mai à Lomé, les résultats définitifs des élections régionales du 29 avril dernier, confirmant le parti Union pour la République (UNIR) vainqueur du scrutin.

Cette séance a été délibérée en présence des hauts magistrats de la cour suprême, des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), des membres

du gouvernement, des responsables des partis politiques et des diplomates. Ces résultats confirment les résultats provisoires de la CENI donnant à UNIR une majorité avec 137 sièges sur les 179 au total pour les conseillers régionaux. Les 42 autres sièges restants ont été partagés entre l'opposition et les indépendants à savoir 8 sièges pour l'Alliance des dé-

mocrates pour le développement Intégral (ADDI), 9 pour l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC). Le parti BATIR et l'Union des forces de changement (UFC) ont chacun 5 sièges régionaux. Le parti Dynamique de la majorité des peuples (DMP) s'en sort avec 4 sièges, suivi des Forces démocratiques républicaines (FDR) et le Pacte socialiste pour le renouveau (PSR) qui ont respectivement obtenu 3 et 2 sièges. Le Nouvel engagement togolais (NET), le Parti démocratique panafricain (PDP), le Comité

d'action pour le renouveau (CAR), la liste des indépendants la Voix des sans voix (VSV), le Nouveau départ et la liste HP ont chacun 1 siège. Toutes les requêtes formulées par UNIR et l'opposition ont été purement et simplement rejetées par la Cour. La présidente de la chambre administrative a rappelé que le mandat des élus régionaux est de 6 ans renouvelable 2 fois. Ce mandat, dit-elle, prend effet à compter du 22 mai 2024 et prend fin le 20 mai 2030. Le président de la cour su-

prême, Abdoulaye Bawa Yaya a signifié que la cour suprême a parachevé son œuvre. « Toutes les requêtes formulées ont été étudiées juridiquement, techniquement, consciencieusement, et surtout humainement par la chambre administrative de la cour suprême », a-t-il déclaré. Le taux de participation de 61, 03 % initialement proclamé par la CENI, est ramené à 60,63% après réajustement.

Elim Coupe du Monde FIFA 2026

Accréditation média pour le match Togo vs Soudan du Sud du 5 juin prochain

La Fédération Togolaise de Football (FTF) annonce l'ouverture du processus d'accréditation pour le match Togo – Soudan du Sud. Cette rencontre de la 3ème journée des éliminatoires de la Coupe du Monde FIFA 2026 se tiendra le mercredi 5 juin 2024, à 16h GMT, au stade de Kégué à Lomé.

Les médias nationaux et internationaux (Télévisions, radios, web TV, web radios, presse écrite, presse en ligne, photographes et gestionnaires

de médias sociaux) intéressés par la couverture de cette rencontre sont invités à soumettre leur demande d'accréditation. Les candidatures doivent être envoyées

à l'adresse accreditation@ftftogo.com avant le jeudi 30 mai 2024, à 17h GMT. Les demandes, devant être signées par le directeur ou le rédacteur en chef, peuvent aussi être déposées physiquement sous pli fermé au siège de la FTF, au Département Marketing & Communication. Il est important de noter que

les accréditations sont attribuées selon une procédure de sélection et non sur une base "premier arrivé, premier servi". Les candidats doivent inclure dans leur demande leurs nom et prénom, la catégorie souhaitée (Journaliste, Caméraman, JRI, ou Photographe), ainsi qu'une preuve de leur statut professionnel (carte de presse ou

attestation de membre d'une association de professionnels des médias). Les demandes approuvées recevront une confirmation, suivie d'informations supplémentaires nécessaires pour la couverture du match TOGO vs SOUDAN DU SUD. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service accréditation par email à l'adresse accreditation@ftftogo.com.



ECO-SPIRULINE

TOP SANTÉ NATURELLE

A UNE ACTION IMMUNO-STIMULANTE ET ANTI-VIRALE

Riche en **Protéine** qui assure le développement harmonieux et la force musculaire;
 en **Béta-carotène** qui est un précieux anti-oxydant;
 en **Fer** qui lutte contre l'anémie (après une crise de paludisme une cure de spiruline-citron s'impose pour pallier au manque de fer);

LA MICROALGUE DE NUTRITION SANTÉ

Toutes les classes de la Vitamine B surtout **La Vitamine B12** qui joue un rôle dans la:

- Formation des globules rouges
- Protection du Système nerveux
- Réparation de l'ADN



LA FERME
ECO-
SPIRULINE
AGOU-
NYOGBO

La **PHYCOCYANINE** (Or bleu de la spiruline) est un important stimulant du système immunitaire

LOMÉ (+228) 92 00 40 76 / 92 06 65 95 AGOU (+228) 99 69 96 67
 E.mail : ecospiruline01@gmail.com